

Les amis des animaux attaquent l'Uni

FRIBOURG • Une pétition demandant l'interdiction de l'expérimentation sur les singes a été lancée par plusieurs associations opposées à la vivisection. Ces recherches sont nécessaires, réplique l'Université.

MARC-ROLAND ZOELLIG

L'Université de Fribourg est dans le collimateur des défenseurs de la cause animale. Une pétition, lancée par trois associations opposées à la vivisection – l'Aktiongemeinschaft Schweizer Tierversuchgegner (AGSTG) à Winterthur/ZH, l'Associazione Ticinese-Romanda Antivivisezionista (ATRA) à Lugano/TI et la Ligue suisse contre la vivisection à Thônex/GE – circule en ce moment pour demander l'interdiction des expériences menées sur des singes dans l'animalerie de l'Alma Mater fribourgeoise.

Tant que des scientifiques diront que les méthodes alternatives sont inefficaces, rien ne bougera LUC FOURNIER, MILITANT

Une revue, éditée par l'ATRA, s'en prend en outre vertement à Eric Rouiller, professeur de neurophysiologie au département de médecine, accusé de «blesser et sectionner les nerfs d'innocents macaques» et de faire barrage à l'utilisation de méthodes alternatives à l'expérimentation animale. En septembre, les défenseurs des animaux se réuniront à Fribourg sous la bannière de ZUGETIVE («Zusammen gegen Tierversuche», ou «ensemble contre l'expérimentation animale»). Cette manifestation, se revendiquant pacifiste (lire ci-dessous), s'est déjà déroulée l'an dernier à Berne, autre ville dont l'Université dispose d'une animalerie.

Des alternatives existent

«Notre objectif est de mobiliser un maximum de monde, et d'informer les gens sur les méthodes alternatives. Il y aura des démonstrations et des conférences», indique Luc Fournier, vice-président de la Ligue suisse contre la vivisection et membre,

depuis douze ans, de la commission indépendante chargée de préavisier les demandes de nouvelles expérimentations animales dans le canton de Genève.

«Il est actuellement possible de se passer des animaux», affirme-t-il avec conviction, se référant aux progrès réalisés par les méthodes alternatives, comme les cultures cellulaires. Cette technique consiste à faire croître des cellules – notamment humaines – hors de leur organisme, afin d'obtenir des tissus pouvant ensuite être utilisés pour des expériences. «Il y a douze ans, 20% des études préliminaires sur de nouvelles molécules étaient menées en utilisant de telles cultures. Aujourd'hui, cette proportion est passée à 50%», affirme Luc Fournier.

D'après lui, la fermeture des animaleries ferait faire «un bond gigantesque» à la science, en favorisant l'essor de ces techniques. Le problème, à l'entendre, c'est que les commissions d'experts qui attribuent du financement aux programmes de recherche seraient noyautées par les partisans de l'expérimentation animale. Il pointe plus particulièrement du doigt le Fonds national suisse (FNS).

Face aux millions ainsi attribués à des projets impliquant la vivisection, selon les chiffres avancés par Luc Fournier, la Fondation Recherches 3R, créée par la Confédération pour promouvoir (comme la loi l'y oblige) les méthodes de substitution à l'expérimentation animale, ne dispose que d'un budget de 800 000 francs. «Financièrement, il n'y a pas de raison de changer un système qui marche. Et tant que des scientifiques défendant leurs intérêts continueront à dire que les méthodes alternatives sont inefficaces, rien ne bougera», conclut Luc Fournier. I



Les recherches contestées par les pétitionnaires impliquent notamment les macaques hébergés dans l'animalerie de l'Université de Fribourg. JULIEN CHAVAILLAZ-A

Affirmations «fausses et diffamatoires»

A l'Université de Fribourg, l'action des antivivisectionnistes est prise au sérieux: elle a été évoquée récemment lors d'une séance réunissant le professeur Eric Rouiller, le doyen de la Faculté des sciences Titus Jenny et le recteur Guido Vergauwen. Selon Daniel Schoenmann, secrétaire général de l'Alma Mater, la pétition n'a pas suscité trop de remous à ce jour. «Mais nous sommes évidemment prêts à répondre, de manière franche et ouverte, aux questions qui nous seraient posées au sujet des recherches menées sur des animaux au sein de notre Université», assure-t-il.

Le rectorat, s'il estime que le lancement d'une pétition fait partie intégrante de la culture politique suisse, n'accepte en revanche pas les attaques dirigées contre le professeur Rouiller. «Ce chercheur travaille dans les règles fixées par la loi et l'éthique. Il n'est pas un cas particulier que l'on peut séparer de la communauté scientifique», rappelle Daniel Schoenmann. Le texte publié dans la revue de l'ATRA contient, selon lui, «de nombreuses remarques fausses, voire diffamatoires».

A l'heure actuelle, poursuit-il, les chercheurs de l'Université de Fribourg utilisent



Le professeur Eric Rouiller, cible des opposants à l'expérimentation animale. JULIEN CHAVAILLAZ-A

déjà des méthodes alternatives à l'expérimentation animale, lorsque cela est possible. Le principe des «3R» (Réduction, Réforme, Remplacement) est pris au sérieux, et les cher-

cheurs travaillent par exemple sur des cultures cellulaires, ou sur des modèles informatiques, quand les exigences scientifiques le permettent. Ils essaient aussi d'utiliser des ani-

maux aussi «simples» que possible, comme les mouches drosophiles, ou les *C. Elegans*, ces petits vers transparents mesurant environ un millimètre, et dont la durée de vie est de trois semaines. Mais dans le domaine des recherches biomédicales – un des points forts de l'Université de Fribourg comme l'attestent de nombreuses citations dans la presse scientifique –, on ne peut éviter complètement le travail avec des animaux plus proches de l'homme, assure Daniel Schoenmann. «Les chercheurs prennent toutefois soin d'utiliser le moins d'animaux possible.»

Les recherches du professeur Rouiller, portant notamment sur la guérison des lésions à la moelle épinière, sont à présent entrées dans la phase des tests cliniques sur des patients humains. «Les travaux sur les singes ont constitué une étape essentielle de ces recherches», affirme le secrétaire général de l'Université. Si l'expérimentation sur les primates était interdite en Suisse, elle serait de toute manière menée dans d'autres pays, dont les standards éthiques sont parfois beaucoup moins élevés, conclut Daniel Schoenmann. MRZ

UNE MINORITÉ D'EXTRÉMISTES

Les associations se trouvant à l'origine de la pétition et de la manifestation prévue à Fribourg en septembre sont strictement non violentes, insiste Luc Fournier. De fait, elles ne sont pas dans le collimateur du Département fédéral de la Défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), confirme son porte-parole Sebastian Hueber.

Mais des extrémistes de la cause animale sont bel et bien à l'œuvre en Suisse. Selon le rapport d'activité 2007 de la Police fédérale, 16% des mandats traités cette année-là par son Service d'analyse et de prévention (SAP) concernaient les militants pour la protection des animaux – contre 1% seulement pour les hooligans. Cette proportion est tombée à 10% en 2008, en raison notamment de la diminution des activités de militants étrangers sur sol suisse. «En mai 2007, plusieurs militants de premier plan ont été arrêtés en Grande-Bretagne», détaille le rapport.

D'après nos sources, des chercheurs de l'Université de Fribourg ont reçu plusieurs lettres anonymes ces dernières années. Le dispositif de sécurité, déjà plus important dans les locaux de la Faculté des sciences qu'ailleurs à l'Université, ont en outre été renforcés dans le secteur de l'animalerie. Daniel Schoenmann estime pourtant que le climat actuel est plutôt bon. «Nous espérons que cette campagne ne va pas le péjorer.»

Selon les chiffres de l'Office vétérinaire fédéral (OVF), quelque 730 000 animaux – dont 78% de rongeurs – ont été utilisés en 2008 pour l'expérimentation animale en Suisse. Près de la moitié de ces expériences ont été pratiquées dans l'industrie, et un tiers dans les universités et les hôpitaux. Aucun animal n'a été utilisé en 2008 pour tester des cosmétiques, soutient l'OVF. MRZ